

Handicap non pris en compte

Par **Jean75**, le **27/09/2023** à **23:37**

Bonjour,

Je reviens avec vous, en effet spécialiste du droit que vous êtes m'avez beaucoup aidé lors que ma première interrogation.

Aujourd'hui, je suis confronté à un problème majeur.

Pour faire simple, je suis assujetti à un régime spécial celui du tiers temps + pause.

Au départ, je pensais que ma pause était compensatoire cad, si je prend 10 min de pauses (ce qu'on m'a octroyée) le temps réglementaire était de : 10 + le temps de l'examen.

Après une discorde avec un examinateur qui m'a ramené un technicien du service des examens, il semblerait que non !

J'ai cru cette personne sur parole de fait, je prenais une pause chaque heure (ce qui m'était imposé) mais je perdais 30 min à la fin de l'examen.,

Cependant, il semblerait que cette personne a été mal renseigné.

En lisant, certain textes, j'ai pu voir que cette personne a confondu temps compensatoire et pause.

L'un peut et l'autre non.

Cela m'a très clairement porté préjudice et m'a fait perdre du temps précieux, aujourd'hui, je peine à 10 de moyenne simplement car je n'ai pas eu assez de temps pour finir mes copies.

Pensez vous que je puisse faire valoir ce droit auprès de quiconque ?

Le prouve serait simple, les examinateurs me dégager de la salle à l'heure imparti pourtant, il m'autorisait à sortir prendre l'air.

De fait, sur le moment je n'ai pas cherché à contesté la décision du technicien qui m'avait l'air extrêmement sûr de lui.

Bien à vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/09/2023** à **07:05**

Bonjour

[quote]Je reviens avec vous, en effet spécialiste du droit que vous êtes m'avez beaucoup aidé lors que ma première interrogation.[/quote]

Je précise que la plupart de nos membres sont des étudiants, toutefois je vous remercie pour votre compliment.

Je me souviens de votre premier sujet sur une erreur administrative qui a fait que vous n'aviez pas pu bénéficier d'un tiers temps.

Et maintenant, il y a ça

Mais franchement, c'est une vraie bande de bras cassé dans votre fac.

[quote]J'ai cru cette personne sur parole de fait, je prenais une pause chaque heure (ce qui m'était imposé) mais je perdais 30 min à la fin de l'examen.,

Cependant, il semblerait que cette personne a été mal renseigné.[/quote]

Si vous n'avez pas d'écrit démontrant l'erreur de cette personne, cela va être très compliqué de pouvoir contester quoique ce soit.

.

Par **Jean75**, le **28/09/2023** à **07:39**

Bonjour,

Merci pour votre prompt réponse.

Je n'ai pas d'écrit, mais je me souviens très bien de la personne qui me faisait sortir de la salle.

C'est la même qui c'était trompé concernant le tiers temps ...

Je ne pense pas qu'elle sera de mauvaise foi.

D'autant plus que je suis seul dans la salle, peut être cela serait suffisant pour démontrer que je n'ai pas pu bénéficier de l'édit temps.

En effet, tout les examinateurs me demander de poser mon stylo a la fin du temps

réglementaire.

Il faut vraiment que je puisse trouver une solution pour démontrer cela ...

Par **Tiktak**, le **03/10/2023** à **08:52**

[quote]

Je n'ai pas d'écrit, mais je me souviens très bien de la personne qui me faisait sortir de la salle.

[/quote]

Tu penses qu'elle mentirait si tu lui demandais d'attester de ce qu'elle a fait? Si elle pense avoir raison, elle pourrait dire la vérité, non?